



Rollot, le 7 octobre 2020

**Mmes et MM. Les licenciés  
Du club de Tir de Rollot**

**Objet : Assemblée générale électorale du 7 novembre 2020**  
**P.J. : Convocation - Acte de candidature au Bureau**

Mmes & MM. Les licenciés du club de Tir de Rollot,

J'ai le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale électorale qui aura lieu dans la salle communale rue de Pronac

**Samedi 7 novembre 2020 à 15 h**

Je vous rappelle qu'il faut être à jour de licence pour participer à cette A.G. Les mineurs de moins de 16 ans doivent être accompagnés par un parent. Toutefois, compte tenu du contexte actuel, et pour ne pas être en nombre excessif, vous pouvez donner pouvoir à un électeur de votre choix .

Sachant qu'on ne peut avoir que deux pouvoirs, renseignez vous pour savoir si la première personne à laquelle vous souhaitez déléguer, n'a pas déjà son quota.

L'assemblée se tiendra avec masques, gel hydro alcoolique et espaces suffisants.

Au plaisir de vous rencontrer à cette assemblée, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus sportifs.

Le Président du C.T.R.

*Eric Morel*